



# CPHA ACSP

CANADIAN PUBLIC HEALTH ASSOCIATION  
ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

## Association canadienne de santé publique **Assemblée générale annuelle**

Lundi 20 juin 2011

Palais des Congrès, Montréal (Québec)

### **Procès-verbal**

*Présidente : Erica Di Ruggiero, présidente du CA de l'ACSP*

#### **1.0 Mot d'ouverture**

La séance est ouverte à 12 h 5 (H.E).

La présidente du CA, Erica Di Ruggiero, souhaite aux délégués la bienvenue à l'assemblée générale annuelle 2011 de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) et présente les membres du CA.

M<sup>me</sup> Di Ruggiero expose les objectifs de l'assemblée :

- Présenter les rapports de fin d'année de 2010 et donner un aperçu des orientations stratégiques pour 2011;
- Présenter les modifications aux Règlements à faire ratifier par les membres;
- Rappeler aux membres comment s'impliquer dans le processus d'élaboration des politiques de l'ACSP;
- Donner l'occasion aux membres de poser des questions et de formuler des commentaires sur les activités, les rapports et les orientations stratégiques de l'ACSP.

Elle fait remarquer que les règles de procédure ont été légèrement modifiées en fonction du nouveau processus d'élaboration des politiques. L'ACSP est encore très intéressée à recruter une ou un parlementaire pour ses assemblées futures. Les membres qui seraient prêts à jouer ce rôle sur une base bénévole sont priés de se manifester à la fin de la séance.

Elle précise aussi qu'il vaut mieux adresser les commentaires détaillés qui portent sur des questions de politiques de santé publique importantes et/ou émergentes lors du forum de réflexion annuel, qui a lieu le lendemain, car les politiques y sont le seul point à l'ordre du jour. Elle rappelle aux membres qui ne pourront pas assister au forum qu'ils peuvent aussi se prévaloir du processus d'élaboration des politiques de l'Association pour soulever des questions stratégiques précises. Le processus et le modèle à suivre sont aisément accessibles sur le site Web de l'ACSP.

Les motions en séance doivent être soumises par écrit.

#### **2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 14 juin 2010 à Toronto (Ontario)**

**Motion** *André Corriveau/Hope Beanlands*

Qu'il soit résolu d'adopter tel que distribué le procès-verbal de l'assemblée tenue le 14 juin 2010 à Toronto (Ontario).

**.../ADOPTÉE**

#### **3.0 Adoption des états financiers vérifiés de 2010**

Joel Finlay, président du Comité des finances de l'ACSP, donne un aperçu des états financiers vérifiés de décembre 2010. Ces états ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et par le CA. Les vérificateurs ont fourni à l'ACSP une opinion sans réserve confirmant que les états financiers représentent bien la situation financière de l'Association à la fin de décembre 2010.

##### **État de la situation financière**

Le total de l'actif en 2010 a baissé par rapport à l'année précédente; cela s'explique en partie par une diminution de notre fonds d'investissement, dans lequel nous avons puisé dans la seconde moitié de l'exercice pour assurer à l'Association un flux de trésorerie constant. Nos fonds de réserve sont placés à long terme. Notre passif à court terme a aussi baissé par rapport à l'année précédente en raison d'une diminution globale de nos activités de projets (voir la baisse des recettes comptabilisées d'avance). L'actif net n'est plus que de 974 000 \$ en raison d'un léger déficit de 53 000 \$. L'état de cette année montre que nous avons d'importants comptes débiteurs; ils se composent des fonds à recevoir de bailleurs gouvernementaux pour des activités de projets. Le solde des recettes comptabilisées d'avance, où nous mettons les fonds d'autres projets, est plus important. Le compte d'investissement de l'ACSP est intact; ces éléments facilitent la gestion quotidienne des flux de trésorerie.

##### **État des résultats**

L'état des résultats au 31 décembre 2010 montre que le total des recettes a considérablement augmenté, passant de 5,5 M\$ à 7,4 M\$ en 2009. Cela s'explique dans une large mesure par les cotisations reçues durant les célébrations de notre

centenaire. Le rapport entre les dépenses du siège social et les recettes s'est amélioré, surtout en raison des efforts continus de la direction pour limiter les coûts, mais aussi grâce à l'ajout de nouvelles sources de recettes.

Nous accusons une perte nette pour l'année, mais le fonds de réserve restreint est encore relativement intact, à un peu plus d'1 M\$.

En ce qui a trait à l'autofinancement, les secteurs d'activité de l'ACSP génèrent des recettes assez constantes. Le Centre du savoir<sup>mc</sup> est un nouveau secteur d'activité qui sera lancé pendant la conférence. Il représente un investissement dans l'avenir de l'Association et permettra de diversifier encore davantage ses sources de recettes. L'ACSP mise toujours davantage sur ses relations commerciales et ses collectes de fonds. Nous continuons à envisager des partenariats avec des fondations. Le CA a aussi lancé une Campagne de dons individuels.

**Motion** **Shannon Turner/André Corriveau**  
*Qu'il soit résolu d'adopter tels que distribués les états financiers vérifiés de 2010 de l'Association canadienne de santé publique.*  
**.../ADOPTÉE**

*Commentaires/Questions :*

- Michael Rachlis s'interroge sur les cotisations des membres et sur l'objet du fonds spécial (la Campagne de dons individuels).
- La chef de direction de l'ACSP, Debra Lynkowski, répond que nous avons quelque 1 100 membres et que la cotisation moyenne est d'environ 160 \$ (les droits sont réduits pour les étudiants et les retraités). Les recettes totales d'environ 160 000 \$ se partagent entre la *Revue canadienne de santé publique* (RCSP) et le Service des adhésions. La revue est l'un des principaux avantages de l'adhésion. L'ACSP doit revoir sa structure d'adhésion, car les cotisations actuelles ne couvrent pas les coûts d'administration et les avantages des adhésions. M<sup>me</sup> Lynkowski ajoute que les fonds de la Campagne de dons individuels ne sont pas affectés à des fins particulières; ils visent à appuyer le travail général de l'Association. Erica Di Ruggiero doit donner d'autres détails sur cette campagne au cours de la séance.

#### 4.0 Désignation du vérificateur de l'ACSP

Joel Finlay explique que les vérificateurs ont été désignés en 2009, mais qu'une Motion en bonne et due forme est exigée chaque année.

**Motion** **Pat Martens/Richard Stanwick**  
*Qu'il soit résolu de nommer le cabinet comptable BDO Canada LLP vérificateur de l'ACSP pour trois ans à compter de 2009.*  
**.../ADOPTÉE**

#### 5.0 Modifications aux Règlements

Erica Di Ruggiero explique que l'on a créé un groupe de travail du CA pour voir si les Règlements de l'Association sont conformes aux pratiques actuelles. Les modifications proposées ont été acceptées par le CA et sont aujourd'hui présentés à l'Assemblée générale annuelle pour ratification.

Ces modifications sont nécessaires en raison des changements dans notre fonctionnement depuis l'entrée en vigueur des Règlements en 2006. Elles se divisent en trois grandes catégories :

1. Les modifications qui portent sur la dissolution du Conseil consultatif et la nécessité de réaffecter deux sièges d'Administrateurs, ce qui accroît le nombre de sièges de représentants élus et le nombre éventuel de sièges de représentants désignés;
2. La clarification du processus de nomination au siège de Président désigné/Présidente désignée;
3. Des modifications générales à plusieurs dispositions pour en clarifier le libellé et l'objectif.

En présentant les modifications proposées aux Règlements, M<sup>me</sup> Di Ruggiero demande aux délégués de faire porter leurs questions ou les débats sur les questions de fond. Tout commentaire de nature éditoriale peut être soumis par écrit après la séance et sera acheminé au CA pour examen. Elle demande ensuite aux délégués de consulter le tableau détaillé dans les documents qu'on leur a remis; il indique les Règlements actuels, les changements proposés et les raisons de ces changements.

M<sup>me</sup> Di Ruggiero présente les changements tels qu'approuvés par le CA et portés devant l'AGA pour examen et ratification.

*Commentaires :*

On fait remarquer en séance que le libellé des Règlements devrait être plus inclusif et s'appliquer également aux hommes et aux femmes.

**Motion** **Brent Friesen/Jim Frankish**  
*Attendu que l'ACSP veut modifier ses Règlements de la manière et pour les raisons indiquées dans le document intitulé « Modifications aux Règlements 2011 », en date du 20 juin 2011, ci-après appelé « Document des Règlements »,*

*Attendu qu'il est prévu dans les Règlements de l'ACSP que ceux-ci peuvent être modifiés par d'autres Règlements approuvés par la majorité des Administrateurs à une réunion du CA et sanctionnés par le vote affirmatif d'au moins les deux tiers des Membres votants à une assemblée dûment convoquée pour les besoins d'étudier lesdits Règlements,*

*Et attendu que les Administrateurs ont approuvé par voie de résolution les modifications aux Règlements conformément aux dispositions du Document des Règlements,*

*Qu'il soit dès lors résolu que :*

1. Les Règlements soient par les présentes modifiés conformément aux modifications présentées dans le Document des Règlements, dont un exemplaire est joint à la présente résolution.
2. Les Administrateurs et les Membres du Bureau reçoivent par les présentes l'autorisation et l'ordre de faire et de signer toute chose et tout document nécessaire ou souhaitable pour mettre ce qui précède à exécution.

**.../ADOPTÉE**

#### 6.0 Rapport annuel de l'ACSP à l'AGA

Erica Di Ruggiero se dit satisfaite de voir le nombre croissant de membres, d'étudiants et de nouveaux leaders de la santé

publique présents aux assemblées générales annuelles. Elle exprime aussi sa reconnaissance envers les nombreux partenaires, commanditaires et invités étrangers de l'Association.

Elle note que 2010 a été une année excitante pour l'ACSP et la santé publique. Le centenaire de l'Association a été l'occasion de nombreuses activités, dont :

- Le dévoilement de l'Expo sur la santé publique devant plus de 1 500 délégués à la Conférence du Centenaire;
- La publication de *La santé publique : une histoire canadienne*, un livre électronique interactif qui raconte la santé publique du début de la période coloniale jusqu'au lancement de la *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé* en 1986. Ce livre a récemment été traduit en français et en espagnol grâce à l'appui de l'Agence de la santé publique du Canada;
- Le lancement du site Web sur le Centenaire, riche en contenus, qui présente les 12 Grandes Réalisations de la santé publique avec des profils, des récits, des albums et des vidéos;
- L'annonce des lauréats d'une nouvelle initiative, les Jalons de la recherche en santé publique et des populations (un partenariat entre l'Institut de la santé publique et des populations des IRSC et l'ACSP), qui souligne les étapes critiques de la recherche ayant contribué de façon importante à la santé du public au Canada et dans le monde. Cette initiative a fait l'objet d'un dossier spécial dans le numéro de novembre/décembre 2010 de la *Revue canadienne de santé publique*.

En plus de célébrer le passé, le Conseil d'administration a profité de l'année 2010 pour anticiper l'avenir, tant celui de la santé publique que celui de l'ACSP, en examinant et en rafraîchissant le Plan stratégique de l'Association.

Voici nos nouveaux Objectifs stratégiques triennaux :

- Atteindre la viabilité et la résilience financières en poursuivant les efforts de diversification et de croissance de nos sources de financement;
- Rehausser la pertinence de l'ACSP pour les effectifs de la santé publique;
- Mieux positionner l'ACSP en tant que porte-parole indépendant de la santé publique;
- Améliorer et promouvoir le rôle de coordination de l'ACSP dans les dossiers de santé publique;
- Améliorer la capacité de l'ACSP d'appuyer les politiques publiques saines (par l'analyse des politiques, les communications et le plaidoyer).

M<sup>me</sup> Di Ruggiero souligne que c'est une vision ambitieuse pour notre organisme, mais que nous avons bon espoir de la concrétiser.

Elle remercie personnellement les membres du CA et les divers comités pour leur travail au nom de l'ACSP au cours de l'année écoulée.

### **Rapport du Comité de mise en candidature**

Lynn McIntyre, présidente désignée et présidente du Comité de mise en candidature, présente le rapport de son comité. Le

mandat des membres du Comité est renouvelé pour deux ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Ces membres sont :

- Maya Charlebois (membre bénévole de l'Alberta)
- Stephen Corber (administrateur)
- Richard Massé (membre bénévole du Québec)
- La présidente du conseil d'administration de l'ACSP, Erica Di Ruggiero (d'office)
- La chef de direction Debra Lynkowski (d'office)

Mme McIntyre rappelle que le Comité de mise en candidature pilote le processus par lequel les administrateurs sont élus au Conseil d'administration de l'ACSP, en plus d'offrir au CA des conseils sur les processus en cours et les candidatures possibles. Le Comité examine les mises en candidature, qui doivent respecter des critères établis chaque année, et recommande au CA les candidats qui peuvent se présenter aux élections.

L'appel de candidatures officiel de cette année sera diffusé aux membres au début d'août; la date limite prévue est le 14 septembre 2011. Les élections se tiendront en octobre ou novembre. Les membres sont vivement encouragés à voter.

Il y aura deux sièges à pourvoir lors des élections de 2011 à l'ACSP : un siège d'administrateur/administratrice et le siège d'administrateur étudiant/administratrice étudiante. L'annonce préliminaire envoyée aux membres en juin résume les compétences et l'expérience recherchées. Les intéressés sont encouragés à parler aux administrateurs actuels et aux membres du Comité de mise en candidature pour en savoir plus.

Les questions et commentaires peuvent aussi être adressés directement à Lynn McIntyre.

M<sup>me</sup> McIntyre annonce la nomination récente de Katie Lafferty au Conseil d'administration, où elle occupera un siège d'administratrice externe pour un mandat de deux ans. M<sup>me</sup> Lafferty est directrice exécutive du Réseau canadien contre les accidents cérébrovasculaires et contribue déjà de façon appréciable à l'ACSP en tant que membre active du Comité des finances. Elle a aussi des antécédents professionnels en promotion de la santé, en communications et en commercialisation, en expansion des activités et en leadership organisationnel.

### **Bilan de la chef de direction**

La chef de direction, Debra Lynkowski, décrit les défis, les réalisations et les plans d'avenir de l'ACSP. Elle invite les membres à lire le Rapport annuel détaillé et le Rapport sur les politiques.

M<sup>me</sup> Lynkowski fait remarquer que la longévité de l'ACSP atteste de son importance et de sa pertinence. Le Canada a plus que jamais besoin d'un porte-parole indépendant de la santé publique, et c'est l'ACSP qui doit jouer ce rôle. M<sup>me</sup> Lynkowski cite à titre d'exemple l'intervention récente de l'Association devant la Cour suprême du Canada durant l'appel d'Insite (le site d'injection supervisée de Vancouver). Grâce à l'extraordinaire générosité d'un groupe d'avocats du cabinet torontois Stockwoods et aux conseils techniques de membres

et de bénévoles de l'ACSP, l'Association a pu présenter une argumentation juridique convaincante, appuyée par la science et par des preuves solides, et ancrée dans les principes de la santé publique.

Cette année, l'ACSP s'est prononcée sur plusieurs enjeux de santé publique importants, dont les inégalités en santé et les déterminants sociaux de la santé, l'amiante, le contrôle des armes à feu, les garde-corps et les escaliers, la santé en milieu carcéral, la vaccination, la planification en vue d'une pandémie, la prévention des blessures, la lutte antitabac et l'annulation du questionnaire détaillé pour le Recensement. L'Association a travaillé à l'élaboration de nouveaux énoncés de position, comparu devant de nombreux comités parlementaires et devant la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies, et rédigé des articles d'opinion et des lettres aux journaux. Elle continuera de s'exprimer vigoureusement, en toute indépendance, et d'aborder les enjeux difficiles.

Un autre domaine où l'ACSP doit faire porter ses efforts est celui du renforcement des capacités dans le secteur de la santé publique. Nous avons toujours joué un grand rôle à cet égard en organisant des rencontres éducatives comme la conférence annuelle, en publiant la RCSP, en favorisant la création et en assurant le secrétariat de nombreux réseaux et coalitions d'importance, et par le biais de nos activités de projets financés, au Canada et à l'étranger, dont beaucoup portent sur le renforcement des capacités et le transfert des connaissances. Avec le lancement de son Centre du savoir<sup>MC</sup>, créé pour la santé publique par la santé publique, l'ACSP a la possibilité de vraiment relier la communauté de la santé publique d'un bout à l'autre du Canada. (*M<sup>me</sup> Lynkowski présente des diapositives énumérant les projets financés de l'ACSP en cours actuellement*).

L'Association consacre toujours beaucoup d'efforts à la transformation de ses activités. Au cours des quatre dernières années, elle s'est restructurée, a réduit sa superficie à deux reprises et s'est concentrée sur la création de sources de recettes solides et diversifiées. Ce processus de réforme est essentiel à notre viabilité et doit être notre point focal, car nos difficultés financières ne sont pas terminées.

Nous devons rester ouverts à de nouveaux partenaires et à de nouvelles collaborations. Il a été souligné qu'à certains moments de notre histoire, nous dépendions du financement public dans une proportion de 80 à 90 %. L'environnement a changé du tout au tout depuis cette époque. Notre ancien modèle de financement ne tient plus la route. Nous devons continuer à modifier notre modèle opérationnel pour l'adapter au nouvel environnement. Nous ne pouvons plus être tributaires d'une seule source de financement. Notre nouveau modèle est axé sur plusieurs sources de recettes différentes : les commandites d'entreprise, l'expansion des activités et les dons individuels. L'engagement et le soutien actif des membres de l'ACSP est un autre élément essentiel.

Debra Lynkowski remercie sincèrement le conseil d'administration, et en particulier Erica Di Ruggiero (présidente), Cory Neudorf (président sortant) et Lynn

McIntyre (présidente désignée). Elle salue l'excellent travail des comités, dont le Groupe d'examen des politiques, le Comité des prix et le Comité de mise en candidature, ainsi que la générosité des partenaires de l'ACSP, des exposants, des commanditaires, des bénévoles et, bien sûr, des membres. En terminant, elle remercie le personnel à plein temps de l'Association.

## 7.0 Période de questions et discussion

Erica Di Ruggiero laisse la parole aux membres, qui peuvent poser des questions et formuler des commentaires au sujet des activités de l'Association.

Questions et réponses :

- Pat Martens remarque que la recherche ne fait pas partie des nouveaux objectifs stratégiques de l'Association. Elle suggère que le CA comble cette lacune en ajoutant un objectif : « appuyer l'accroissement et la synthèse des connaissances, ainsi que la diffusion de la recherche pertinente pour la santé publique, afin d'améliorer la santé des populations ».
- On répond que le CA a longuement discuté du meilleur moyen de caractériser le rôle des données probantes dans le travail de l'Association. Ce rôle est implicite, mais il doit être plus explicite dans notre façon de fonctionner.
- Au sujet de la génération de recettes, Jake Pauls s'inquiète du fait que l'ACSP laisse trop de place aux organismes externes dans son budget, et pas assez à ses membres. Il suggère d'aller au-delà de la Campagne de dons individuels et de songer à une structure d'adhésion semblable à celle de l'American Public Health Association, qui inclut des sections et des groupes d'intérêts (ces derniers paieraient un droit d'adhésion supplémentaire, et les sections/groupes pourraient piloter une partie du travail de l'Association). Il signale aussi que la Conférence canadienne sur la prévention des traumatismes qui se tiendra à Vancouver à l'automne pourrait être l'occasion de recruter de nouveaux membres, et éventuellement de créer une communauté de pratique autour de la prévention des blessures.
- On répond que le Centre du savoir<sup>MC</sup> sera un service sur abonnement qui permettra d'établir des communautés de pratique. En plus, les abonnements généreront des recettes.
- Il est vrai que la structure d'adhésion doit être revue, car elle est déficitaire (les droits ne couvrent pas les coûts des avantages, p. ex., la Revue, ni de l'administration). Il nous faut une structure qui convient aux membres tout en étant viable.
- Le forum de réflexion est un autre mécanisme permettant de soulever des questions, comme la prévention des traumatismes, pour amorcer un débat.
- Diana Daghofer demande si l'ACSP a fait un suivi depuis l'élaboration de son énoncé de position visant à interdire l'exploitation minière et l'exportation de l'amiante chrysotile.
- On précise qu'il y a eu un travail important dans ce domaine, dont des lettres envoyées à divers ministères.
- John Owen demande dans quelle mesure l'ACSP attire actuellement ou intervient d'une quelconque façon auprès des organismes bénévoles ou sans but lucratif axés sur la santé ou les sciences sociales.

- Debra Lynkowski répond que l'ACSP est très impliquée auprès d'une grande variété d'organismes, à la fois dans le cadre des coalitions dont elle est membre et de ses activités de projets. Nous faisons très attention d'harmoniser nos efforts le cas échéant.
- Joel Kettner pense que les objectifs stratégiques devraient être plus mesurables; pour l'instant, ce sont plutôt des « buts ». Il demande aussi ce que signifie la « pertinence pour les effectifs de la santé publique ».
- On répond que les Objectifs stratégiques triennaux s'inscrivent dans une vision sur 10 ans (jusqu'en 2017). Ils servent à orienter nos efforts à court terme. À chaque réunion du CA, la chef de direction fait état des progrès réalisés par rapport à ces Objectifs.
- Pour ce qui est de la pertinence, l'ACSP est le seul organisme qui parle au nom de la santé publique au sens classique et qui la défend au sens large. Les membres nous ont demandé d'être plus pertinents. Le Centre du savoir<sup>MC</sup> est notre principale stratégie pour mobiliser nos membres et les effectifs de la santé publique. L'intérêt général de la santé publique est une notion qui se reflète dans la croissance de nos efforts d'élaboration de politiques et d'orientations stratégiques.

#### **8.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée**

Erica Di Ruggiero termine la séance en exprimant sa gratitude envers les employés de l'ACSP pour leurs efforts inlassables.

Elle aborde aussi la Campagne de dons individuels déjà mentionnée. Au cours de la semaine écoulée, les membres auront reçu une lettre personnalisée de sa part et de celle du président sortant, Cory Neudorf. L'ACSP a le statut d'organisme de charité, mais les dons de charité sont minimes pour l'instant. La Campagne de dons individuels est le signal d'un changement de culture nécessaire à l'ACSP. Tous les administrateurs ont fait un don. À présent, c'est au tour des membres de faire de l'ACSP l'une de leurs œuvres de bienfaisance favorites. Chaque don compte, petit ou grand. Ce qui importe, c'est que chaque personne donne quelque chose. Votre soutien permettra à l'ACSP de rester le porte-parole indépendant de la santé publique au Canada.

M<sup>me</sup> Di Ruggiero remercie une fois de plus les administrateurs et leur contribution, et en particulier Joel Finlay, le président du Comité des finances, dont le mandat prend fin en 2011. Elle remercie les membres pour leur participation et note que ce sont les membres qui « font » l'Association.

#### **Motion**

***Joanne Beyers/Cory Neudorf***

Qu'il soit résolu de lever l'Assemblée générale annuelle de l'ACSP (13 h 34 H.E.)

**.../ADOPTÉE**